



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE
GIRCOR

ORGANISATEURS
GIRCOR + Oniris

DATE MODULE A
Du 21 Février au 22 Mars 2022

LIEU MODULE B
Oniris Ecole Vétérinaire - Nantes

DATE MODULE B
29 Mars 2022

COÛTS PÉDAGOGIQUES
Module A : 200 € par inscription
Module B* : 170 € par inscription
* incluant le repas de midi

INSCRIPTIONS
Inscription : Service de la formation continue d'Oniris
Inscription en ligne :
<https://connectpro.oniris-nantes.fr>
rubrique Notre Catalogue / Autres domaines / Formations réglementaires en expérimentation animale / formation maintien des compétences

**CRÉDIT MAINTIEN DE
COMPÉTENCES**
7h par module

OBJECTIFS

Acquérir les bases théoriques et pratiques pour participer activement à un comité d'éthique en expérimentation animale et effectuer l'évaluation éthique des demandes d'autorisation de projet et l'appréciation rétrospective.

PUBLIC

Toute personne scientifique ou non, participant ou amenée à participer à un comité d'éthique en expérimentation animale.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se compose de deux modules :

Module A : "Bases théoriques de l'évaluation éthique". Dispensé sous la forme d'un enseignement à distance (e-learning) équivalent à une journée.

Module B : "Formation pratique à l'évaluation éthique". Une journée dispensée en présentiel pour un groupe compris entre 15 et 25 personnes.

Les 2 modules peuvent être suivis indépendamment en fonction des pré-requis.

PRÉREQUIS

Module A : Aucun

Module B : Avoir suivi le module A ou sur demande avec attestation de participation à une formation équivalente au Module A (formation GRICE ou autre organisme).

PROGRAMME Contenu pédagogique

Module A : e-Learning

Les modules d'enseignement à distance sont mis à disposition des stagiaires via login et mot de passe sur la plateforme d'enseignement à distance pendant 7 semaines et au moins 4 semaines avant la journée en présentiel.

Ces modules traitent les thèmes suivants :

- Approche globale de l'éthique et éthique appliquée à la recherche animale
- Réglementation et autorisation de projet
- Missions et fonctionnement des comités d'éthique et des Structures Chargées du Bien-être des Animaux (SBEA)
- Principes d'évaluation éthique :
Points limites – Analyse dommages-avantages – appréciation rétrospective

Module B : Présentiel

La journée en présentiel permet d'approfondir et de mettre en pratique les thèmes abordés dans le module A. Elle se déroulera selon la séquence suivante sur un mode interactif animé par deux intervenants.

1. Consolidation des acquis du e-learning :
 - Réflexion éthique et ouverture sur le contexte sociétal concernant l'expérimentation
 - Analyse des fondamentaux réglementaires et réflexion sur l'organisation, les moyens et le fonctionnement des comités d'éthique et leurs relations avec les SBEA.
 - Point clé de l'évaluation éthique et présentation du formulaire APAFIS.
2. Études de cas :
 - Exercices pratiques d'évaluation (résumé non technique, mise en œuvre des 3R, évaluation dommages-avantages, évaluation du degré de sévérité des procédures, appréciation rétrospective)

Horaires : 9h00-12h30 / 13h30-17h00